

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Band: 11 (1910)

Artikel: Onzième rapport annuel : 1910
Autor: Graf, J.H. / Godet, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Onzième rapport annuel

1910

Par son message du 18 mars 1910 le Conseil fédéral a présenté à l'Assemblée fédérale le projet d'arrêté, dès longtemps attendu, révisant les dispositions légales qui régissent la Bibliothèque nationale depuis sa création en 1894.

Comme le dit arrêté n'a pas encore été voté par les deux Chambres et ne sortira pas de leurs délibérations sans subir maintes modifications, nous nous abstenons d'en indiquer ici les dispositions, nous réservant de traiter la question dans son ensemble dans notre prochain rapport, quand elle aura reçu une solution définitive. Il nous suffira de dire que cette réorganisation a figuré toute l'année au premier plan des préoccupations de la Commission de la Bibliothèque et que les multiples questions soulevées à ce propos, en particulier l'examen des vœux émis par les bibliothécaires suisses, ont rempli une bonne partie des 6 séances qu'elle a tenues au cours de l'exercice. Le bibliothécaire, M. le Dr M. Godet, a été en outre appelé à prendre part aux séances des commissions parlementaires chargées de l'étude du projet.

Parmi les objets qui ont occupé la Commission de la Bibliothèque, il y a lieu de mentionner encore, en dehors des affaires courantes, la subvention sollicitée par la Société vaudoise de généalogie pour l'achat des parchemins et manuscrits de feu Ch.-Ph. Du Mont. Les Chambres fédérales, ratifiant le préavis favorable de la Commission, ont voté à cet effet un crédit de 3750 francs qui, joint au subside de l'Etat de Vaud et aux fonds réunis par l'initiative de M. de Mandrot, a contribué très heureusement à sauver de la dispersion et à conserver dans notre pays une collection si importante pour son histoire héraldique et généalogique.

Personnel.

Au sujet du personnel il y a deux mutations à signaler: M. Gaetano Beretta, aide technique (nommé traducteur au Département fédéral des Chemins de fer), a été remplacé au mois de mai par M. le Dr Gustave Wissler, rédacteur de la bibliographie suisse pour le Catalogue international de littérature scientifique.

M. le Dr Hans Blöesch, de Berne, a succédé à M. Wissler dans cet emploi à partir du 1 juillet.

Catalogues.

L'exercice écoulé a été marqué par diverses innovations et améliorations qui sont toutes de nature à faire mieux et plus rapidement connaître les ressources de la Bibliothèque et à les mettre ainsi mieux en valeur.

En premier lieu la réorganisation du *Bulletin bibliographique*. Ce périodique, destiné à tenir le public au courant des publications nouvelles acquises par la Bibliothèque, devait être mensuel, mais n'avait plus paru en réalité depuis plusieurs années que de 3 à 5 fois par an, très irrégulièrement. On l'a transformé en une publication paraissant tous les deux mois, que les abonnés ont reçue dès lors avec ponctualité.

On a entrepris ensuite un remaniement, ou plus exactement, une fusion des *catalogues alphabétiques* destinée à rendre les recherches beaucoup plus simples et plus sûres.

Il y avait jusqu'ici un catalogue alphabétique pour chaque division, c'est à dire pas moins de 8 séries de fiches :*

- | | | |
|---|---|-------------------------------|
| A. Histoire et Géographie | } | Imprimés parus jusqu'en 1900. |
| G. Droit et Economie politique | | |
| L. Littérature, arts, sciences | | |
| N. Nouveautés. | ” | ” depuis 1901. |
| U ¹ . Ouvrages incomplets d'histoire, etc. . . . | | |
| U ² . ” ” de droit, etc. . . . | | |
| U ³ . ” ” de littérature, etc. . . . | | |
- Bibl. Bibliographie.

On aperçoit sans peine les inconvénients de ce système adopté dans la période de tâtonnements et d'essais qui a nécessairement suivi la création de la Bibliothèque nationale; la division par matières y rompt, sans profit aucun, l'ordre alphabétique, et se complique encore d'une division chronologique.

Pour établir, par exemple, avec certitude de ne rien omettre, la liste des ouvrages que la Bibliothèque possède d'un auteur, on est obligé de consulter les 8 catalogues. Et comme un ouvrage peut être différemment classé, que l'on ignore s'il a paru avant ou après 1901, et qu'il peut être incomplet, force est, pour s'assurer s'il existe ou non dans la Bibliothèque, de chercher presque toujours à plusieurs endroits, alors qu'on obtiendrait d'un seul coup une réponse certaine, si tous les titres étaient rangés dans un seul alphabet.

Pas n'est besoin d'insister sur la perte énorme de temps, ni sur la multiplication des chances d'erreur qu'entraîne un pareil état de choses.

Aussi considérons-nous comme une tâche essentielle de travailler à la constitution d'un *catalogue alphabétique général* par la fusion successive des 8 séries de fiches énumérées ci-dessus. Nous avons déjà réduit leur nombre à 6. Ce n'est que le modeste début d'un travail qui, pour diverses raisons,** ne pourra sans

* Sans parler des catalogues des périodiques.

** Le principal obstacle provient du fait que les fiches sont de deux formats différents: 8/16 cm pour la division N, et 11/19 cm pour les autres.

doute être mené à complet achèvement avant quelques années, mais dont il importe de marquer ici dès à présent le but et la portée.

Il y a lieu de signaler aussi, comme un fait important, l'installation dans la Salle de lecture du *Répertoire par matières* sur fiches dont le précédent rapport mentionnait l'élaboration* et qui est désormais à la disposition du public. Bien qu'il ne comprenne encore que les publications parues depuis 1901 (Division N) il rend déjà de précieux services aussi bien au personnel qu'aux lecteurs, en fournissant le moyen, qui manquait totalement jusqu'ici, de connaître les ressources que possède la Bibliothèque pour l'étude d'une question ou de trouver une publication dont on ignore le nom de l'auteur. Ce répertoire sera complété au fur et à mesure de l'impression des titres des autres divisions.

Il faut mentionner enfin et surtout la publication du *Catalogue alphabétique de la Division A, Histoire et Géographie*, qui a paru en librairie au mois de janvier. Ce bel ouvrage bibliographique tiré à 1200 exemplaires (conformément au contrat conclu en mars 1906) a été mis, en vue de favoriser la vente, au prix de 8 fr. seulement les 2 volumes. Il n'y avait au 31 décembre que 43 exemplaires vendus.

La Bibliothèque a donné des exemplaires à toutes les bibliothèques suisses et étrangères, dont elle avait reçu le catalogue.

Poursuivant l'exécution du programme établi en 1906 la Commission a décidé la publication du Catalogue de la Division G. Droit et économie politique. On a entrepris à cet effet, d'une part une révision portant aussi bien sur la composition de la section que sur la rédaction des fiches, d'autre part le catalogage des ouvrages (Dissertations, etc.) encore non catalogués.

Au cours de l'automne la Bibliothèque a eu à établir les fiches de toutes les revues et séries qu'elle reçoit, au nombre de plus de 1,100, en vue de la seconde édition du *Catalogue des périodiques qui se trouvent dans les bibliothèques suisses*. Elle a fonctionné en outre comme bureau central pour recueillir les

* Les titres imprimés sont montés sur cartes du format international: 7,5/12,5 cm.

fiches des autres bibliothèques de Berne qui ont participé au nombre de 15 à cette entreprise.

Fréquentation et prêt.

Le chiffre de la fréquentation et celui des communications d'ouvrages ont continué à s'accroître dans des proportions considérables, qui même sont devenues vers la fin de l'année tout à fait inusitées. Il n'y a pas de doute que le nouveau répertoire par matières ne soit la principale cause de ce réjouissant phénomène.

Le nombre des visiteurs de la salle de lecture a augmenté de plus de 1350 et dépassé 8000. Il a été prêté en chiffres ronds 13,200 ouvrages comprenant 24,500 volumes, contre 12,100 ouvrages ou 21,800 volumes en 1909. Plus de la moitié ont été consultés à Berne à domicile; moins d'un quart sur place, à la bibliothèque; et à peine un quart également dans le reste de la Suisse. Le nombre des communications à l'étranger, bien que restant toujours très minime, a cependant presque doublé. Il y avait au 31 décembre 2000 ouvrages (environ 4500 volumes) en circulation, c'est-à-dire près de 400 ouvrages (ou 2100 volumes) de plus que l'an dernier à même date. L'expédition des paquets hors de Berne a nécessité l'envoi de 2561 paquets postaux, contre 2415 en 1909.

Nous ne tarderons pas à nous voir obligés de demander une augmentation de personnel pour faire face à l'extension croissante de ce service.

Accroissement des collections.

L'inventaire accuse une augmentation de 10,700 numéros comprenant 13,800 pièces, contre 12,500 numéros ou 20,900 pièces l'année précédente. Cette diminution sensible provient exclusivement des *dons*, dont le chiffre comprenait en 1909 un envoi exceptionnel de 6000 brochures qui ne s'est pas reproduit. Les dons sont tombés de 9800 à 7400 numéros, soit de 17,600 à 9900 pièces. Les *achats* par contre, où se manifeste plus spécialement l'activité de la Bibliothèque, ont notablement augmenté. Ils sont montés à 3200 numéros, soit 3900 pièces, contre 2700 numéros et 3300 pièces précédemment.

On voit par ces chiffres que plus des $\frac{2}{3}$ des entrées proviennent de dons. On trouvera plus loin la liste des donateurs. Qu'il nous soit permis cependant d'accorder une mention spéciale à deux d'entre eux auxquels nous tenons à renouveler ici l'expression de notre reconnaissance: M^r A. Jullien, libraire à Genève, dont nous recevons chaque année d'importants envois et la librairie Huber & Co. à Frauenfeld qui nous remet régulièrement un exemplaire de toutes les publications qu'elle édite.

Il serait à souhaiter que tous nos éditeurs, suivant cet exemple patriotique, suppléassent de même au dépôt légal qui fait défaut chez nous par le *dépôt volontaire*. Le sacrifice pour chacun d'eux serait à peine sensible. Ce serait surtout une habitude à prendre, mais qui faciliterait singulièrement à la Bibliothèque nationale l'accomplissement de sa mission.

C'est en effet une des grandes difficultés de notre tâche, en présence du flot montant des productions de la librairie suisse et étrangère, de ne rien laisser échapper de ce qui, à un titre quelconque, concerne notre pays. Nos libraires attitrés — au nombre d'une vingtaine — qui sont chargés de nous adresser périodiquement les imprimés parus dans leur rayon respectif, ne sont pas tous d'une égale exactitude et ont d'ailleurs souvent à se plaindre eux-mêmes de la négligence de leurs correspondants. Force nous est d'exercer une surveillance constante pour relever les omissions qui peuvent se produire et prévenir des lacunes qu'il est plus tard souvent difficile et parfois même impossible de combler. Il n'en est pas moins certain qu'il nous échappe nombre de publications, surtout de celles qui ne sont pas mises dans le commerce, — tirés à part, écrits de circonstance, livres de famille, pièces fugitives de toutes sortes. Nous serions donc tout particulièrement reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler, ou, qui mieux est, nous envoyer des imprimés de cette catégorie.

* * *

A propos de l'accroissement de nos collections il n'est peut-être pas sans intérêt de dire un mot de la *question de la place*

qui sans être encore d'une manière générale un sujet de préoccupation immédiate a cependant été soulevée à l'occasion de la révision de la loi.

D'après un relevé fait au mois d'octobre la longueur totale			
de nos rayonnages* est de	4999	mètres courants,	
rayons occupés	<u>3473</u>	”	”
Reste	1526	”	”

C'est-à-dire que les $\frac{3}{10}$ de nos rayons sont encore disponibles.

Si les collections continuaient à s'accroître dans les mêmes proportions que ces dernières années l'espace suffirait pour 8 ou 10 ans. Mais il y a lieu de remarquer que, sans rien négliger d'intéressant, nous avons cependant restreint sur certains points notre champ d'action. Les lacunes de nos séries (de 1848 à nos jours) se combent peu à peu. On pourrait éliminer des collections de journaux étrangers très encombrantes, qui seraient mieux en place ailleurs que dans une bibliothèque d'Helvetica. Enfin la place a été si largement mesurée dans l'installation de nos rayonnages, qu'on pourrait au besoin poser nombre d'étagères supplémentaires. Grâce à ces diverses mesures nous estimons que la Bibliothèque pourrait continuer à se développer plus longtemps encore dans les locaux actuels.

Si la place ne manque pas pour les livres, la section des cartes et estampes, logée dans une salle à part, se trouve par contre dès à présent fort à l'étroit et dans des conditions qui ne tarderont pas à entraver son développement si l'on n'y pourvoit.

L'insuffisance de la place se fait aussi sentir dans les bureaux, de telle sorte qu'un de nos employés est obligé de travailler dans le va et vient continuel de la salle des revues. Et les catalogues sur fiches envahissent la salle de lecture, faute de place où les installer ailleurs.

* Non compris les étagères des chambres de débarras au sous-sol.

Catalogue international.

Le Catalogue international de littérature scientifique a publié au cours de l'exercice écoulé 16 nouveaux volumes, ce qui porte à 146 le nombre des volumes parus jusqu'à la fin de 1910. La bibliothèque reçoit régulièrement 8 exemplaires de cette publication. Elle en garde 1 pour son usage et en distribue 6 autres aux bibliothèques suivantes: Bibliothèque de l'université de Bâle, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Bibliothèque publique de Genève, Bibliothèque cantonale de Lausanne, Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, Bibliothèque du Polytechnicum à Zurich. Le 8^e exemplaire a été déposé au Concilium bibliographicum à Zurich tant que cet institut a été chargé de fournir les fiches des publications suisses, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1909. Leur rédaction ayant été confiée dès lors à un employé spécial travaillant à la Bibliothèque même, à Berne, la Commission a attribué l'exemplaire devenu disponible par suite de cette circonstance à la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne.

Berne, janvier 1911.

**Au nom de la Commission
de la Bibliothèque nationale suisse,**

Le président :

Prof. Dr J. H. Graf.

Le secrétaire :

Dr Marcel Godet, bibliothécaire.